

Le 31 octobre 2024, lors de la présentation des résultats Q3 2024, M. Jean-Marc Chéry, Président du Directoire et Directeur Général de STMicroelectronics a déclaré :

*« Nous lançons un nouveau projet d'entreprise pour remodeler notre implantation industrielle, accélérant nos capacités de production en silicium vers le 300 mm (Agrate et Crolles) et en carbure de silicium vers le 200 mm (Catane), et redimensionnant notre base de coûts globale. Ce projet devrait aboutir à un renforcement de notre capacité à croître nos revenus avec une meilleure efficacité opérationnelle, se traduisant par des économies de coûts annuelles en millions de dollars dans le haut de la fourchette à trois chiffres à la fin 2027. »*

La CGT STMicroelectronics juge ces déclarations inquiétantes.

Nous avons donc demandé, le 8 novembre 2024, à la direction de STMicroelectronics France et à la direction du groupe, la tenue d'un CSE Central Extraordinaire ainsi qu'une réunion extraordinaire du Comité de Groupe Européen, afin que des précisions nous soient apportées rapidement.

La réponse de la Direction à notre demande étant négative, nous avons alors interpellé l'Etat Français et ses institutions :

- M. Emmanuel MACRON, Président de la République,
- M. Michel BARNIER, Premier Ministre,
- M. Antoine ARMAND, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,
- M. Marc FERRACCI, Ministre délégué chargé de l'Industrie,
- M. Nicolas DUFOURCQ, Directeur général de Bpifrance et Président du Conseil de Surveillance de STMicroelectronics,
- M. Thomas COURBE, Direction Générale des Entreprises.

Nous avons également fait suivre notre courrier aux député-es des circonscriptions sur lesquelles des sites STMicroelectronics sont présents.

À ce jour, nos courriers restent sans réponses.

Le 31 octobre 2024, M. Jean-Marc Chéry avait aussi indiqué que des précisions seraient données lors de la réunion avec les investisseurs, "STMicroelectronics Capital Markets Day", qui s'est tenue le 20 novembre 2024. Et, lors de cette réunion, aucune annonce précise n'a été communiquée, mais nous avons relevé de nombreux éléments constituant des risques :

- De délocalisations d'activités vers l'Asie,
- De restructuration des sites industriels présents sur le territoire national et en Europe,
- De restructuration des sites de design sur le territoire national et en Europe,
- De mesures visant à diminuer les effectifs du groupe afin de satisfaire un plan d'économie de plusieurs centaines de millions de dollars à l'horizon 2027.

Dans le contexte économique actuel, où l'industrie des semiconducteurs est jugée comme stratégique dans toutes les régions du monde, et du fait que l'Etat Français est l'un des actionnaires principaux de STMicroelectronics, entreprise largement subventionnée par l'Europe et la France, une désindustrialisation et des suppressions d'emplois ne peuvent être tolérées.

La CGT STMicroelectronics demande sans délai que les salarié-es obtiennent des réponses sur le projet de la Direction, et que l'Etat Français s'oppose fermement à toutes décisions qui entraîneraient un affaiblissement du tissu industriel ou un affaiblissement des capacités d'innovation pour le développement de nouveaux produits, fragilisant ainsi le secteur stratégique que sont les semiconducteurs.

Grenoble, le 28 novembre 2024.